

Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Acquisition de deux médaillons peints par J.H. WYRSCH : portraits de Claude-Joseph-Alexandre BERTRAND, architecte contrôleur de la Ville de Besançon et de son épouse

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : Le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon conserve un ensemble d'oeuvres du peintre Johann Melchior Wyrsh (1732 - 1798) et du sculpteur bisontin Luc Breton (1731-1800), artistes qui ont suscité l'ouverture en 1774 d'une Ecole d'Art à Besançon.

Originaire d'un petit village de Suisse alémanique, Wyrsh séjourne à Rome en 1753 où il fréquente l'Académie de France alors dirigée par Natoire : c'est là qu'il se lie d'amitié avec Luc Breton. En 1768, Wyrsh s'installe à Besançon et devient le portraitiste des familles aisées. Parmi l'ensemble des portraits conservés au musée, notons tout particulièrement deux portraits de l'architecte Nicolas Nicole (1702 - 1784), auteur de la Chapelle du Refuge et de l'Eglise Sainte-Madeleine.

Le portrait de Claude-Joseph-Alexandre BERTRAND (1734 - 1797), architecte contrôleur de la Ville de Besançon, est le seul portrait connu à ce jour de ce personnage qui joua un rôle important à son époque.

Né à Besançon en 1734, il est l'un des plus grands architectes bisontins de la seconde moitié du XVIII^{ème} siècle qui contribua à faire de Besançon l'une des plus belles capitales provinciales de l'âge des Lumières.

Son talent se manifeste dans tous les domaines de l'architecture : châteaux et hôtels privés (Hôtel de Magnoncourt, siège actuel de la Direction Régionale des Affaires Culturelles) ; ensembles urbains (aménagement de la place Saint-Pierre ; abords du théâtre) ; promenades et fontaines (promenade Chamars, promenade Granvelle, fontaine des Dames, en collaboration avec le sculpteur Luc Breton). Entre 1778 et 1790, à la demande du Marquis de Terrier-Santans, C.J.A. BERTRAND exécute l'un de ses chefs-d'oeuvre, le château de Moncley.

Financement :

Le montant de l'acquisition est de 22 998,30 €.

Le Fonds Régional d'Acquisition des Musées (Etat - Région) ainsi que les Amis des Musées et de la Bibliothèque prévoient de subventionner cet achat dont le plan de financement s'établit ainsi :

Amis des Musées et de la Bibliothèque	2 500,00 €
Fonds Régional d'Acquisition des Musées	10 249,00 €
Ville de Besançon	10 249,30 €
TOTAL	22 998,30 €

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver cette acquisition qui enrichit le patrimoine de la Ville,
- autoriser M. le Maire à solliciter les subventions pour cette acquisition,

- autoriser l'inscription en recettes de la participation du Fonds Régional d'Acquisition des Musées et de l'Association des Amis des Musées à réception des notifications attributives de chaque subvention par décision modificative au budget de l'exercice courant sur les imputations 13.322/1321.509 CS 53000 et 13.322/1322.509 CS 53000 et à la réaffecter en dépenses sur l'imputation 21.322.2161.509 CS 53000,

- autoriser M. le Maire à encaisser la participation des Amis des Musées et de la Bibliothèque d'un montant de 2 500 € en recettes par décision modificative au budget de l'exercice courant sur l'imputation 13.322/1328.509 CS 53000 et à la réaffecter en dépenses sur l'imputation 21.322.2184.509 CS 53000.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 25 janvier 2006.